



OFFRE D'EMPLOI **CDI**

SECTEUR **AGROALIMENTAIRE**

AVANT LE **16 FÉVRIER 2022**



OFFRE N°

45278

SECTEUR

ARTISANAT (ALIMENTATION)

TYPE DE CONTRAT

CDI

DURÉE CONTRAT

INDETERMINEE

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

TRIBALLAT - RECRUTEMENT DU 21/02/22 AU

25/02/22

LIEU

FRANCE, BRETAGNE, ILLE ET VILAINE (35),

MORBIHAN (56)

POSTULEZ AVANT LE

16/02/2022

PRISE DE POSTE

04/04/2022

**CONTACT**

Fabrice BACHEVEN

fbacheven@cnam.fr

06 92 64 73 27

**STANDARD**

☎ 02 62 15 00 00

## PILOTE D'INSTALLATION AUTOMATISEE - H/F - CDI

### ► DESCRIPTIF

Vous réalisez en autonomie la fabrication de fromages selon les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires et les référentiels qualité de l'entreprise. Vous assurez la production de fromages type pâtes pressées non cuites : pilotage des indicateurs de fabrication clefs et adaptation en cas de dérives. Vous êtes garant de la fabrication en termes de qualité et quantité telles que définies avec le responsable d'équipe. Vous réalisez les mesures de suivi et les enregistrez. Vous participez à l'optimisation du fonctionnement du matériel et à la productivité de l'atelier. Vous assurez le suivi de la traçabilité, du contrôle, de l'enregistrement, du diagnostic et des interventions.

### ► PROFIL RECHERCHÉ

<b>NIVEAU :</b>	Bac ou équivalent
<b>DIPLOME REQUIS :</b>	Bac pro Pilotage de systèmes de production automatisée
<b>EXPÉRIENCES :</b>	Expérience professionnelle souhaitée
<b>COMPÉTENCES :</b>	Vous avez une première expérience en fromagerie.
<b>FORMATION MIN ACCEPTÉ :</b>	BAC en Industrie Laitière ou Agroalimentaire, idéalement formation ENIL (Ecole Nationale Industrie Laitière)
<b>FORMATION MAX ACCEPTÉ :</b>	Non spécifié
<b>LANGUE(S) :</b>	Connaissances de base en français
<b>INFORMATIQUE :</b>	Non spécifié
<b>PERMIS :</b>	B

### ► EXIGENCE(S)

Travail de 3h/12h, 6h/15h, 12h-20h sur la base de 37heures semaine

### ► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: Entre 1554 et 1700 € Mensuel

### ► AIDES DU CNARM



Billet d'avion aller + transfert



Allocation d'arrivée de 300€



Aide à l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



Prime d'installation de 400€

